



Fédération Française de Vol Libre



Assemblée Générale de la LIGUE de VOL LIBRE Provence-Alpes-Côte d'Azur 2016

13 janvier 2017

La Grande Bastide - ORAISON

Présents :

Jean-François Fauchier président
Michel Agu trésorier
Béatrice Mathieu secrétaire
François Michel Galland médecin
Patrick Joliet cadre technique
Sauveur Esposito Comm sites
Jean-Christophe Landreau Comm. ppte
Lydie Ledieu Comm. delta
Richard Weber Informatique
Philippe Lèbre RRF parapente

Excusés :

Aurélie Janicki Comm. kite
Hartmut Bosbach Communication
François Richard Espaces aériens
Rémi Godefroy Comp. ppte Equ. de ligue
Erick Angles Comm. delta
Martial Le Bihan RRF delta

Absents :

Marc Deslée Compét. parapente
Fred Pedone Comm. kite

CDVL 04
CDVL 13
CDVL 83
CDVL 84

42 structures ont voté, avec 25 présentes et 17 pouvoirs Le quorum est atteint (plus de 50%).

Début de séance vers 19h, l'ordre du jour est affiché :

- 1 - Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2015.
- 2 - Compte rendu moral du président, vote du rapport moral.
- 3 - Rapport financier et quitus au trésorier, vote du rapport financier. Budget prévisionnel 2017.
- 4 - Appel à candidature pour le renouvellement du CD, présentation des candidats, opérations de vote, OBL puis clubs.
- 5 - Les nouvelles assurances FFVL 2017.
- 6 - Questions sur les comptes rendus des commissions.
- 7 - Résultats des élections, réunion du nouveau CD, élection du président.
- 8 - Nouveaux statuts. Vote si quorum atteint.
- 9 - Questions diverses.

Le président Jeff souhaite la bienvenue aux participants et remercie le responsable de l'établissement La Grande Bastide qui accueille l'AG. Il remercie aussi pour sa présence Véronique Gensac vice-présidente du bureau directeur de la FFVL. Elle précise que la FFVL tient à assister aux AG des ligues et écouter les représentants des membres.

En cette période difficile d'attribution de la délégation kite nautique à la FFV elle fait part du désaccord de la fédé avec cette décision et refait l'historique de cette demande de la fédération de voile qui

remonte déjà à 2009. Le kite existe depuis 1995, la FFVL en a reçu délégation en 2002 pour le développer, le structurer, faire les parcours des sportifs de haut niveau.

Devant les brillants résultats de nos champions de kite, la FFV a commencé à s'intéresser au kite nautique qui pouvait devenir discipline olympique et depuis 4 ans elle limite l'autonomie de la FFVL pour les compétitions internationales de kite en s'opposant à l'inscription de nos sportifs sous le prétexte de non inscription en association internationale...

Jeff précise que la perte de la délégation impacterait la FFVL en supprimant le droit de donner un titre de champion de France ou de faire la réglementation des compétitions.

Mais il y aurait aussi un impact sur les professionnels si la formation était faite en club de voile.

Avant d'étudier les possibilités de recours, la FFVL pose la question aux licenciés eux-mêmes pour savoir s'ils veulent laisser tomber le kite ou discuter encore et trouver un compromis entre les fédérations.

Il faut ici rappeler que la demande de la FFV avait été déboutée en 2012 parce que la FFVL avait défendu le kite comme étant une activité identique pour les glisses aérotractées nautique et terrestre, sans mat ni point fixe comme la voile.

Une décision doit être prise lors de l'AG de la fédé, après consultation des membres.

Jeff revient ensuite au point 1 de l'ordre du jour, en rappelant le fonctionnement décidé pour permettre plus de dialogue : tous les documents à consulter ont été mis en ligne sur le site de la ligue et les membres ont été invités à les consulter.

1 - Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2015.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2 - Compte rendu moral du président, vote du rapport moral.

La première diapo montre les effectifs de notre ligue, avec une bonne stabilité et même une progression par rapport à 2015 :

HISTORIQUE

2006	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
3958	4274	4288	3775	4285	4668	4186	4627	4922	5033

La répartition des clubs dans la ligue, par département :

	04	05	06	13	83	84	TOTAL
Clubs	22	32	20	22	22	5	123+1 Monaco

Donc, 5033 licenciés, avec la répartition hommes-femmes suivante :

	04		05		06		13		83		84		TOTAL		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	H+F
Licenciés Compétition	34	4	61	9	38	0	80	11	72	14	15	2	300	40	340
Autres licences	630	168	536	126	559	105	704	145	1216	370	105	21	3750+7 Monaco	935+1 Monaco	4693
													4057	976	5033

Avec 599 licenciés entre 16 et 25 ans, et 29 licenciés handicapés déclarés.

La ligue a le plus grand nombre de kiteurs des ligues avec 1936 licenciés, en légère baisse.

Puis il montre la liste des 23 sportifs de haut niveau de PACA pour 2016.

Il aborde ensuite les **actions** de la ligue, selon les 3 axes ministériels, avec des financements spécifiques :

1) Jeunes:

- Centres d'entrainement en parapente

- a) St André les Alpes : il remercie Philippe LAMI, François et Valou GERIN-JEAN (Aerogliss)
- b) Gap : il remercie Michel COSSECQ (Ressource Parapente).

- Centres d'entrainement jeunes Kite

- a) Hyères : il remercie Ariane IMBERT, Ecole LE SPOT KITECENTER (N°1 en structure Kite avec 523 licenciés). Orienté sur la pratique avec ouverture sur la compétition.
- b) Pôle Espoir de Hyères : il remercie son président, Bob LHEZ président du HKA.

- Cours Décolle : projet sur plusieurs années mis en œuvre par le club PLANETAIR en direction des jeunes en difficulté des quartiers sensibles de MARSEILLE. Il remercie le président du club Bruno PARENTI et JC Landreau pour leur action.

2) Sport féminin : il remercie Béatrice Mathieu, Caroline Doucet et Bénédicte Saury pour le travail au niveau national et régional, et il évoque le problème du faible nombre de participantes par ligue et du compromis trouvé avec le coach Jean François Chapuis, pour cette année comme pour 2017.

3) Handicap: Ecole de club de Bar sur Loup, action handicap avec formation et mise en grand vol d'un pilote malentendant grâce à un système de guidage visuel (photo de modèle) élaboré par Damien VARGAS et il remercie Martial LE BIHAN notre RRF Delta.



Jeff remercie aussi pour le Parapente: Philippe Lami et François Gérin-Jean pour leur disponibilité, Frantz Tourvon (Grasse), et pour le kite Lilie, Marc Blanc et les bénévoles du HKA (Christian et Dominique) en signalant que la ligue est maintenant propriétaire d'un kite tender.



Le président vient ensuite sur les **actions de commissions**, avec un mot pour chacune, en insistant sur les comptes-rendus d'activités consultables sur le site de la ligue : (ctrl + clic sur le lien hypertexte)

- Bilan Espaces Aériens : François Richard :
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Espaces-a%C3%A9riens.pdf>
- Bilan commission féminine : Béatrice Mathieu, Caroline Doucet et Bénédicte ??
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Ligue-Paca-comm-f%C3%A9minine.pdf>
- Bilan formations certifications BPC : Grimpaillou
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Bilan-formations-certifications-2016-ligue-PACA.pdf>
- Bilan Cerf-Volant et Sites : Béa et Sauveur
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/BILAN-2016-CERF-VOLANT.pdf>
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Comm-Sites-S.Esposito-et-B.Mathieu.pdf>
- Bilan Sport pour tous : JC et Béa
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Sport-pour-tous.pdf>
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/PPT-Festival-air-Fr%C3%A9jus-ds-sport-pour-tous.pdf>
- Bilan Kite : Aurélie Janicki
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/BILAN-201-Kite.pdf>
- Bilan Parapente compétition : Rémi Godefroy et Patrick Joliet
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Commission-Compe%CC%81tition-Parapente-PACA.pdf>
- Bilan Delta : Erick Angles, Lydie Ledieu et Martial Le Bihan
http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/CR_DELTA_2016_EA.pdf
- Bilan formation Secourisme PSC1 : FM. Galland
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Bilan-formation-Secourisme-PSC1-1.pdf>
- Bilan Handicap : Frantz Tourvon
<http://lvlpaca.fr/wp-content/uploads/2016/01/Commission-Handicap-CR-2016.pdf>

Pour finir il tient à féliciter Hartmut Bosbach et Lilie Janicki pour la communication de la Ligue.

Actions administratives

- **Les dossiers de subventions** CNDS et Région , avec un gros travail pour et des remerciements pour Béa, Michel, le doc et Patrick.
- **Les subventions pour les actions de clubs** : 33.000€ pour 37.000€ l'an dernier, après 5 années de déficits cette olympiade se termine en positif(voir le bilan financier de Michel).
- **Les déplacements du président** : APL - remise des prix de la coupe de France des clubs de delta au Lachens (il remercie George Médoro et son équipe de bénévoles) - Championnats de France de Kite (Speed Crossing) à Hyères (Gros boulot du président et des bénévoles il tient à saluer la performance des intervenants pour le Handi (ce qui nous a permis de récupérer notre sponsor Engie) - Présence au RASMO parapente à Aix - Remise des prix à Roquebrune pour les championnats de France d'accro Parapente (Jeff remercie le président du club Roquebrune'Aile : Benoit De Rancourt et sa trésorière Alexandra Golovanow pour l'organisation de l'événement.
Réunions DRJSCS.
- **4 réunions du comité directeur**, pour lesquelles le président regrette l'absence trop fréquente des élus OBL.

- **Bilan des deux dernières olympiades** : « En faisant le constat des deux dernières olympiades -Rien de bien exceptionnel - plutôt de la stabilisation –Mon prédécesseur Gaby PUCCI avait récupéré la ligue dans un piteux état, son équipe l'a redressée avec brio - Nous avons ensuite consolidé les acquis - sans rien révolutionner, nous avons géré en toute honnêteté (en bon père de famille) - aujourd'hui elle est en bonne santé, tant au niveau des finances que des ressources humaines - Avec quelquefois la contribution de la Fédé, les conflits (principalement venant du sud-est) ont été désamorçés avec diplomatie. Il est temps que notre association prenne de l'envergure et il est temps aussi d'envisager de passer la main, je souhaiterais dans un avenir proche laisser la présidence à François Michel qui devrait être plus libre l'an prochain (en précisant bien que c'est une option proposée qui passera de toutes façons par une élection). »

- **Projets pour 2017** : Jeff souhaiterait pour 2017 :

1) Equiper la ligue de bons statuts.

2) Démarrer un projet Boomerang.

3) Stabiliser la régulation du décollage avec le club et le Maire de Roquebrune cap Martin, après le succès des Championnats de France d'accro Parapente. Et continuer à favoriser l'implantation de SIV en PACA.

- **Il tient à remercier Patrick** notre cadre technique, son contrat avec la ligue est reconduit.

Pour finir il rappelle que tout son respect va aux élus du comité qui lui permettent de présenter ce bilan, aux représentants des structures de notre région et à tous les bénévoles qui œuvrent en toute discrétion pour entretenir nos espaces de pratiques.

Vote du rapport moral : Adopté à l'unanimité

Point 3- Rapport financier et budget provisionnel

Le trésorier Michel Agu commente le bilan 2016, puis le tableau analytique avec les produits et les charges de la ligue, et il présente le budget prévisionnel 2017 (cf infra).

BILAN AU 31.12.2016

	ACTIF	Exercice N	PASSIF	Exercice N
Actif immobilisé (a) :			Capitaux propres (c) :	
Immobilisations incorporelles :			Capital	0
- fonds commercial (b)			Ecart de réévaluation (c)	0
- autres			Réserves :	0
Immobilisations corporelles			- réserve légale	0
Immobilisations financières (1)		0	- réserves réglementées	0
Total I		0	- autres (4)	25 000
Actif circulant :			Report à nouveau (d)	4 322
Stocks et en-cours [autres que marchandises] (a)			Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (d)	13 092
Marchandises (a)			Provisions réglementées	0
Avances et acomptes versés sur commandes		200	Total I	42 414
Créances (2) :			Provisions pour risques et charges (II)	0
- clients et comptes rattachés (a)			Dettes (5) :	
- autres (3)		17 176	Emprunts et dettes assimilées	0
Valeurs mobilières de placement			Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0
Disponibilités (autres que caisse)		31 137	Fournisseurs et comptes rattachés	0
Caisse			Autres (3)	6 099
Total II		48 513	Total III	6 099
Charges constatées d'avance (2) (*) (III)		0	Produits constatés d'avance (2) (IV)	0
TOTAL GENERAL (I+II+III)		48 513	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	48 513
(1)	Dont à moins d'un an	(4)	Dont réserves statutaires	
(2)	Dont à plus d'un an	(5)	Dont à plus de 5 ans	
(3)	Dont comptes courants d'associés		Dont à plus d'un an et moins de 5 ans	
			Dont à moins d'un an	

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention " dont... avec clause de réserve de propriété ".

En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer comprend celui des effets non échus.

(b) Y compris droit au bail.

(c) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes.

(*) Le cas échéant, les entités ouvrent un poste "Charges à répartir sur plusieurs exercices" qui forme le total III, le total général étant modifié en conséquence.

LIGUE VOL LIBRE PACA			
PRESENTATION ANALYTIQUE			
COMPTABILITE 2016			
	CHARGES		PRODUITS
STRUCTUREL	13 932,00 €	Cotisations	6 549,00 €
		Produit des formations	24 860,00 €
		Produits financiers	248,00 €
		Subventions CNDS	13 300,00 €
		Subventions CNDS Handicare	
		Subventions Région	13 835,00 €
		Produits FFVL-RNC+SITES	11 016,00 €
		Produits divers	19 130,00 €
	4 143,00 €	Fournitures d'entretien&petit équip.	
	196,00 €	Autres fournitures	
		Formations	
		Soustraitance	
		Frais commission formation	
	0,00 €	Divers	
	240,00 €	Honoraires	
	147,00 €	Publicité	
	9 654,00 €	Déplacements et réceptions	
		Cadeaux	
	229,00 €	Frais postaux, télécom, internet	
	140,00 €	Cotisations	
	137,00 €	Frais de banque	
7 356,00 €	Salaires		
5 979,00 €	Charges sociales		
818,00 €	Autres charges	250,00 €	
42 971,00 €	TOTAL STRUCTUREL	89 188,00 €	
KITE	3 000,00 €	Structures d'entrainement	
	2 794,00 €	Subventions aide à la formation	
	1 000,00 €	Subvention SHN, compétitions	
	800,00 €	Subventions sites, sports nature	
7 594,00 €	TOTAL KITE		
PARAPENTE	7 840,00 €	Structures d'entrainement 2016	
	1 000,00 €	Cours décollé	
	2 345,00 €	Subventions aide à la formation	
	755,00 €	Subvention SHN, compétitions	
	6 477,00 €	Subventions sites, sports nature	
2 994,00 €	Actions filles		
21 411,00 €	TOTAL PARAPENTE	0,00 €	
DELTA		Structures d'entrainement	
	2 920,00 €	Subventions aide à la formation	
		Subvention SHN, compétitions	
	Subventions sites, sports nature		
2 920,00 €	TOTAL DELTA		
CERF-VOLANT		Structures d'entrainement	
		Subventions aide à la formation	
		Subvention SHN, compétitions	
	1 200,00 €	Subventions sites, sports nature	
1 200,00 €	TOTAL CERF-VOLANT		
33 125,00 €	TOTAL SUBVENTIONS	0,00 €	
76 096,00 €	TOTAL GENERAL	89 188,00 €	
	RESULTAT	13 092,00 €	
LE 31.12.2016			

LIGUE PACA DE VOL LIBRE			
SIREN 432174027			
Compte exploitation prévisionnel du 01/01/2017 au 31/12/2017			
CHARGES	2016	PRODUITS	2016
60 - Achat	2000	70 - Ventes de produits finis	10000
Achats d'études et prestations services --		Brevets de pilotes -----	7000
Fournitures eau, énergie -----		Vente de marchandises -----	
Fournitures d'entretien & petit équipement	2000	Formation (qbi) -----	3000
Autres fournitures -----	0		
61 - Services extérieurs	63100	74 - Subventions	69000
Formations BP et Qbi-----	7500	Etats CNDS	30000
Formations subventionnées -----	20600	Région	30000
Compétitions et SHN -----	20000		
Sites et nature -----	15000		
Entretien et réparation -----			
Assurance -----			
Documentation -----			
Divers -----	0		
62 - Autres services extérieurs	20900	Autres ffm	
Manifestation -----	0	*FFVL RNC	4500
Publicité -----	0	*FFVL sites	4500
Déplacements & réceptions -----	20450		
Compétitions -----			
Frais postaux & télécom. & internet -----	190		
Cotisations -----	140		
Services bancaires -----	120		
64 - Charges de Personnel	0		
		75 - Autres produits de gestion courante	6500
		Dont cotisations	6500
65 - Autres charges de gestion courante		76 - Produits financiers	500
66 - Charges financières		77 - Produits exceptionnels	0
67 - Charges exceptionnelles		78 - Reprise sur amortissements	
68 - Dotation aux amortissements		79 - Transfert de charges	0
Résultat de l'exercice (bénéfice)	0	Résultat de l'exercice (perte)	0
Total des charges	86000	Total des produits	86000

Le vote de l'AG adopte le rapport financier du trésorier à l'unanimité.

Point 4- - Appel à candidature pour le renouvellement du CD, présentation des candidats, opérations de vote, OBL puis clubs.

Le président demande aux nouveaux candidats de se présenter brièvement à l'assistance, et successivement Mireille Cler, Mohamed Souifi, Julien Escallier présentent leur expérience. Julien est volontaire pour être RRF parapente et Philippe Lèbre-Paget propose son aide pour une bonne continuation de cette fonction importante.

Nicolas Garcin se présente aussi comme organisateur des championnats de France à Laragne, et Samuel Duprat (ancien RRF en Rhône-Alpes et compétiteur de voltige delta à très haut niveau) propose d'aider Martial Le Bihan pour le rôle de RRF Delta. Pendant les opérations de vote, sur deux ordinateurs pour les associatifs et le OBL, le président commente quelques slides sur les nouvelles assurances de la FFVL.

INFOS LICENCES 2017



• L'équipe SAAM, du groupe Verspieren, devient le courtier de la FFVL.

• De nouveaux contrats négociés pour la période 2017-2020.



SAAM
VERSPIEREN GROUP

Se licencier c'est bénéficier d'assurances adaptées et négociées pour tous.

Se licencier c'est permettre à la FFVL de défendre vos intérêts et de mener des actions de développement.

Se licencier c'est bénéficier de l'expérience, des conseils et de la convivialité d'une école ou d'un club.

Pour plus de renseignements (à compter du 1^{er} octobre 2016) www.ffvl.fr



CD 15 octobre 2016

Assurances

1. Assurances des licenciés

AXA (CS)	Responsabilité civile et Individuelle accident
AXA (France Iard)	Responsabilité civile des sports de pleine nature (incluse dans la licence)
Tokio Marine	Individuelle accident complémentaire Individuelle accident des sports de pleine nature (en complément de l'IA de base)
Europ Assistance	Assistance rapatriement
Helvétia	Assurance dommages au matériel du pratiquant
Protexia	Protection juridique des licenciés
Maif	Licences Éduc'en ciel cerf-volant et boomerang

Comme en 2016, l'individuelle accident est couplée à l'assistance rapatriement.

Les individuelles accidents complémentaires peuvent être souscrites directement en ligne sur la licence fédérale => le licencié n'a plus à contacter le courtier pour compléter sa souscription.

Pour les licenciés FFVL

Pour votre pratique de loisir, nous vous offrons la RC multi-activité

En matière de responsabilité civile (RC), incluse dans la licence

- Dorénavant la responsabilité civile garantit la pratique de loisirs des sports de pleine nature (alpinisme, escalade, course en montagne, ski, spéléologie, canyoning, VTT, rafting, planche à voile, ski nautique, slackline...)
- Ces limites géographiques sont étendues au monde entier *
- Avance des frais de premiers secours à hauteur de 10 000 € pour les passagers
- Extension possible à la pratique du paramoteur et du pendulaire en option

En matière d'Individuelle Accident (IA) et d'Assistance Rapatriement (AR), optionnelles

- Maintien de la formule « pack IA/AR »
- Baisse des tarifs
- Limites géographiques étendues au monde entier *
- Doublement du capital en cas d'invalidité permanente sup. à 50 %
- Extension à la pratique des sports de pleine nature en IA/AR pour 6 €

Limites géographiques monde entier *

En matière d'IA complémentaire et indemnités journalières

- Possibilité de souscrire à un capital jusqu'à 250 K€
- Indemnités journalières à 3 niveaux pour les travailleurs non-salariés (y compris les guides de haute montagne et moniteurs de ski)
- Extension vie privée incluse

* hors USA, Canada et pays sous embargo

Viennent ensuite des diapos sur les tarifs selon les pratiques, parapente/delta, kite, cerf-volant/boomerang, puis les IA, et un rappel pour les structures FFVL :

La fédération a négocié et prend en charge les couvertures d'assurance

- RC des **propriétaires/exploitants des sites** de pratique déclarés
- RC **balises météo**
- RC **location temporaire** des locaux incluse
- RC des **bateaux et véhicules confiés** incluse
- **Protection juridique** incluse

Pour les structures FFVL

et propose des contrats complémentaires

- Pour assurer, en dommages, **le matériel du club mis à disposition** des adhérents
- Pour couvrir la **garantie des accidents corporels des élus** en mission

Point 5- Débat sur les futurs statuts

Pendant l'exploitation des votes et avant les résultats, FM Galland revient sur les statuts, prévus au point 8, et explique qu'il a repris le modèle de la FFVL pour le projet de nouveaux statuts, en tenant compte des discussions de l'AG précédente.

Si les OBL peuvent être représentés à raison de 20% de l'effectif du CD, comme imposé, soit 3 membres pour nous, une porte est ouverte pour un pro qui se présenterait par l'associatif en étant membre d'un club. Notre ligue a proposé que cette possibilité soit limitée à 10 % de l'effectif, soit un membre du CD en plus.

Après quelques questions, et devant la possibilité de les faire voter puisque le quorum est suffisant, le président propose de faire approuver par la salle le projet de nouveaux statuts qui seront présentés à la FFVL. En cas d'accord, ils seront adoptés pour 2017, et en cas de changement demandé il faudra encore les corriger et les présenter en AG extraordinaire.

Vote et approbation du projet à l'unanimité.

Point 6- Débat sur les rapports d'activités des commissions

En rappelant que tous les comptes rendus sont consultables sur le site internet de la ligue, FM Galland fait un rapide compte rendu de l'opération PSC1 qui s'est déroulée et va être reconduite. Cette action ligue permet aux candidats aux formations QBi, accompagnateur ou animateur de club d'acquérir gratuitement le PSC1, financé pour moitié par la ligue et pour l'autre moitié par leur club. Il est prêt à en organiser sur d'autres secteurs et demande que des appels à candidatures soient effectués dans les clubs assez tôt avant les formations QBi.

Pas de questions sur les activités des commissions.

Grimpaillou rappelle qu'une remise à niveau gratuite des biplaceurs associatifs avait été prévue et n'a pas été effectuée faute de candidats.

Point 7- Résultats des élections et réunion du CD.

Le nombre de candidats correspondant au nombre de places au CD, tous sont élus et le

nouveau comité directeur de la ligue est ainsi composé, en associatif :

Jean-François Fauchier :	9831 voix
Michel Agu :	9646 voix
Béatrice Mathieu :	9646 voix
Lydie Ledieu :	10056 voix
Sauveur Esposito :	9486 voix
François-Michel Galland :	9831 voix
François Richard :	10056 voix
Richard Weber :	9021 voix
Mohamed Souifi :	10056 voix
Mireille Cler :	9871 voix
Evelyne Falaix :	9396 voix
Erick Angles :	8841 voix

Et pour les professionnels :

Jean-Christophe Landreau :	164 voix
Lilie Janicki :	164 voix
Caroline Doucet :	186 voix
Julien Escallier :	186 voix

Franz Touvron est coopté pour le handicap et Martial Le Bihan coopté comme RRF Delta.

Le nouveau CD se réunit et propose à l'assemblée de reconduire Jean-François Fauchier à la présidence de la ligue de vol libre de PACA, les présidents de structures votent et valident ce choix à l'unanimité.

Fin de séance vers 21 h 30 et repas de clôture

Le président, Jean-François FAUCHIER



Le secrétaire de remplacement,
François-Michel Galland

